



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cofinimmo 
INFORMATION RÉGLEMENTÉE
EMBARGO JUSQU'AU 24.03.2009 - 5:40PM

Cession de créances et d'immeubles pour un montant total de €111 millions en vue de financer de nouveaux investissements

Bruxelles, 24.03.2009, 5:40pm CET

Le 20.03.2009 Cofinimmo a cédé les redevances d'usufruit dues par la Commission Européenne sur l'immeuble **Nerviens 105** situé à Bruxelles d'une durée initiale de 15 ans (se terminant en mai 2023) à une filiale du Groupe Société Générale pour un montant total de €23,38 millions. Cofinimmo reste le nu propriétaire du bâtiment.

Le 23.03.2009 elle a cédé à Fortis Banque SA 90% des créances de location-financement dues par la Ville d'Anvers sur la nouvelle **Caserne de Pompiers** pour un montant total de €28,35 millions. A l'issue de ce contrat de location-financement, le bâtiment sera transféré gratuitement à la Ville d'Anvers. Cofinimmo a également cédé à la même banque des créances de loyers dont l'Etat belge lui est redevable sur les immeubles **Colonel Bourg 124** à Bruxelles et **Maire** à Tournai pour un montant total de €19,51 millions. Cofinimmo conserve la propriété de ces 2 bâtiments.

L'impact de ces 4 cessions sur le résultat de l'exercice 2009 sera peu significatif. Plus de détails seront communiqués lors de la publication des résultats du premier trimestre à la date du 11.05.2009.

Par ailleurs, Cofinimmo est en phase finale de négociation concernant la vente d'immeubles à au quelque peu au-dessus de leur valeur comptable. Des procédures de due diligence concernant des ventes totalisant € 24 millions sont actuellement en cours. Par ailleurs, des offres de prix avoisinant € 16 millions ont été reçues.

Au total, ces ventes de créances et d'immeubles atteignent € 111 millions.

En outre, Cofinimmo est également activement impliquée dans des discussions portant sur un apport en nature potentiel. La société a l'intention de lever subséquemment près de € 14 millions par l'émission de nouvelles actions suite à cet apport en nature.

Cofinimmo gère activement son patrimoine immobilier et vise une composition de portefeuille optimale par le biais d'activités d'investissement et de désinvestissement régulières. Ainsi, les 12 dernières années, la société a procédé à des ventes d'immeubles pour un montant total de € 1 078 millions et depuis 2001 Cofinimmo a vendu des créances pour un montant total de € 615 millions.

Le produit des ventes annoncées ce jour, seront utilisées pour le financement d'investissements. Pour la période 2009-2010, Cofinimmo a conclu des engagements d'investissement pour un montant de € 298 millions, dont € 166 millions dans le secteur de maisons de repos et € 132 millions dans le segment des bureaux (3 projets en développement). Ces projets sont déjà pré-loués à concurrence de 60% pour une durée locative moyenne de 21 ans.

Pour tout renseignement:

Ingrid Daerden

Investor Relations Manager

Tél.: +32 2 373 00 04

idaerden@cofinimmo.be

Ingrid Schabon

Corporate Communications Manager

Tél.: +32 2 777 08 77

ischabon@cofinimmo.be

together in real estate

Concernant Cofinimmo

Cofinimmo est la première société immobilière belge cotée spécialisée en immobilier de location. Elle possède un portefeuille de €3,3 milliards, représentant une superficie totale de 1 600 000m². Ses secteurs d'activité sont les bureaux, les maisons de repos et le portefeuille Pubstone. Cofinimmo est une société indépendante, qui assure elle-même la gestion de son patrimoine immobilier. Elle est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et Paris et bénéficie du statut fiscal belge Sicafi et du statut fiscal français SIIC. Au 31.12.2008, la capitalisation boursière de Cofinimmo s'élève à €1,2 milliard.

www.cofinimmo.com